

80 B 0218

S O P L A R I L

Société Anonyme au capital de 7.500.000 euros

Siège Social : 1, rue de l'Union

92500 RUEIL-MALMAISON

542 015 904 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 22 MAI 2002

EXTRAIT



L'an deux mil deux, le mercredi vingt deux mai à dix heures,

les actionnaires de la Société SOPLARIL se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Rueil-Malmaison (92500), 1, rue de l'Union, conformément à la lettre de convocation qui leur a été adressée le 07 mai 2002.

M. Jean-Michel KLEINE, président du conseil d'administration, préside l'assemblée.

FINANCIERE EUROPEENNE D'EMBALLAGES PECHINEY représentée par M. Olivier MALLET,

et

M. Antoine BIED-CHARRETON,

les deux actionnaires présents et acceptants, sont appelés comme scrutateurs.

M. Jan HOLTZHÄUSSER est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires, présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 490.197 actions sur 490.200 actions composant le capital social.

En conséquence, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

.....

EXTRAIT – Suite et fin

**CINQUIEME RESOLUTION
(Nomination du commissaire aux comptes titulaire)**

L'assemblée générale nomme, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, le Cabinet DELOITTE TOUCHE TOHMATSU Audit, sis à Neuilly-sur-Seine 92200 – 185 avenue Charles de Gaulle, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005, en remplacement de la Société KPMG Audit, démissionnaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**SIXIEME RESOLUTION
(Nomination du commissaire aux comptes titulaire)**

L'assemblée générale nomme, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, le cabinet Bureau d'Etudes Administratives, Sociales et Comptables – BEAS- , sis à Neuilly-sur-Seine 92200 – 7-9 Villa Houssay, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005, en remplacement de Monsieur Alain BOUCHET, démissionnaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....